

Montréal, le 25 octobre 2024

**OBJET : Demande d'accès à l'information**  
N/D : 06122.05.0878

Bonjour,

La présente fait suite à votre demande reçue à nos bureaux le 28 septembre 2024.

En réponse à votre demande, vous trouverez ci-après un tableau faisant état des dépenses par la Société pour l'achat de nourriture servie lors de réunions tenues par son conseil d'administration<sup>1</sup> (durée approximative : 7 heures par réunion) ainsi que son conseil de direction et ce, pour les trois dernières années financières. Nous vous informons que nous n'avons retracé aucune dépense pour l'achat d'alcool en lien avec ces réunions.

ANNÉE	RÉUNIONS	DÉPENSES / NOURRITURE
2021-2022	Conseil d'administration	1 546 \$
	Conseil de direction	1 142 \$
2022-2023	Conseil d'administration	1 070 \$
	Conseil de direction	788 \$
2023-2024	Conseil d'administration	5 492 \$
	Conseil de direction	426 \$

Quant aux pièces justificatives visées par votre demande, nous ne pouvons vous y donner accès puisqu'elles sont constituées en substance de renseignements de nature commerciale et financière, traités de façon confidentielle par la Société, conformément aux articles 14, 22, 23, et 24 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

Vous pouvez en appeler de cette décision devant la *Commission d'accès à l'information*. À cet effet, vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos salutations distinguées.

[Original signé]

Ioana Pitinche, avocate  
*en l'absence de :*  
François Racine  
Directeur du Secrétariat corporatif  
Responsable adjoint de l'accès à l'information  
Loto-Québec

<sup>1</sup> Le conseil d'administration est composé de 11 membres.